Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260616-42_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 16 juin 2026

Le seize juin deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine (procuration à Muriel DEPARTOUT) et HAMON Benoit (procuration à Alain ANGERS).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.42 – Participation à l'entretien de la balayeuse en commun avec la Commune de Créhen

Les Communes de Créhen et Saint-Lormel ont fait l'acquisition en commun d'une balayeuse dont l'entretien revient aux deux communes.
Suite à une panne, la Commune de Créhen a procédé à la réparation de celle-ci pour un montant de 2 479,70 € TTC.
Elle sollicite notre Commune pour une participation pour cet entretien à hauteur de 30% soit 743,91 €.

Il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Valide la participation de la Commune à hauteur de 30% de la dernière facture d'entretien de la balayeuse en commun avec la Commune de Créhen, soit une participation de 743,91 € TTC.**

Pour extrait conforme,
Le 16 juin 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)